

[POUVOIR D'ACHAT !]

La CFDT interpelle les dirigeants de BPCE

Augmentations 2011 : des décisions unilatérales

Les dirigeants BPCE ont décidé des mesures (annuelles...) suivantes :

- 450 euros pour les salaires inférieurs ou égaux à 26 000 euros,
- 350 euros pour les salaires compris entre 26 001 et 35 000 euros,
- 250 euros pour les salaires supérieurs à 35 001 euros, soit 0,8% en moyenne.

Et aucune revalorisation des Rémunérations minimales (RAM), ce qui pénalise les nouveaux entrants, celles et ceux qui ont une promotion, etc.

Ces décisions sont unilatérales. Ni accord ni procès-verbal de désaccord n'ont été signés. Aussi, pour la CFDT, la négociation ne s'est pas terminée en janvier 2011.

Où en sommes nous aujourd'hui ? Y a-t-il une différence entre l'augmentation décidée unilatéralement en début d'année et la hausse des prix ?

Aussi, la CFDT demande aux dirigeants de BPCE de convoquer très rapidement une réunion de négociation portant sur le maintien du pouvoir d'achat au titre de 2011 et la revalorisation des RAM.

Le maintien du pouvoir d'achat n'est pas un luxe mais le moyen de continuer à vivre décemment. Les dirigeants du groupe BPCE, qui se veulent « employeurs de référence », doivent l'entendre !

... très loin du compte !

Au regard de l'indice INSEE connu à ce jour, la hausse des prix dépasse les 1,50 % depuis le début de l'année. Au titre de 2011, l'INSEE prévoit une hausse des prix supérieure à 2%.

Selon d'autres indices, plus représentatifs du « panier » dit « de la ménagère », la hausse des prix était déjà, en juin (dernier indice publié à ce jour), supérieure à 2,5%. Le 21 janvier 2011, la DRH Groupe écrivait dans un communiqué que les augmentations indiquées plus haut se traduisaient par :

+ 2% pour un salaire annuel brut de 24000 euros,
+ 1,33% pour un salaire annuel brut de 30000 euros,
au moins + 1,50% d'augmentation pour plus de la moitié des collaborateurs (donc moins de 1,50% pour l'autre moitié !).

Constat : quel que soit le cas de figure, il y aura perte de pouvoir d'achat d'ici la fin de l'année si l'on en croit l'INSEE, c'est déjà le cas selon d'autres indices.

Les revendications CFDT pour le maintien du pouvoir d'achat en 2011 :

- augmentation de 1,2% sur tous les éléments de rémunération,
- augmentation minimale égale à 35 euros mensuels,
- effet rétroactif au 1er septembre,
- revalorisation de chaque RAM de 1000 euros.

